



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP

Section : Génie Industriel

Option : Matériaux souples

Session 2016

Rapport de jury présenté par :
Norbert PERROT
Président du jury

Sommaire

Résultats statistiques	4
Avant-propos	5
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	7
Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	16
Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	18
Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	23
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option vêtements	26
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option maroquinerie	36
Rapport du jury de l'épreuve « mise en situation professionnelle »	41
Rapport du jury de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier	45
Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République	50

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 7 au 10 juin 2016 et au lycée Jean Monnet de Juvisy-sur-Orge le 7 juin 2016 dans de très bonnes conditions.
Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseurs de ces deux lycées ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
82	34	40	40	35*	32	23

* : dont 2 candidats de l'option Maroquinerie.

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	17,4
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	7,2
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	17,61
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	7,94

Avant-propos

Pour cette session, il a été impossible de pourvoir toutes les places (trente-quatre), dans la mesure où seulement trente-deux candidats, dont deux de l'option Maroquinerie, étaient présents aux deux épreuves d'admissibilité. Ce rapport de jury est dans la continuité des précédents.

La première épreuve d'admissibilité était classique. Les résultats obtenus cette année par les candidats sont en amélioration par rapport aux sessions précédentes. Espérons que cette tendance se confirme pour la session 2017. La deuxième est consacrée entièrement à la validation des compétences pédagogiques. Les résultats obtenus sont plutôt encourageants pour cette session, mais les candidats doivent, lors de leur préparation, réfléchir à des organisations pédagogiques liées aux compétences à faire acquérir aux élèves. Ces organisations doivent être découpées en séquences, elles-mêmes découpées en séances. Pour chaque séance, la réflexion doit porter sur les prérequis nécessaires, les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre et la synthèse de ce que doit retenir l'élève et de ce qu'il doit être capable de faire. L'évaluation, la remédiation, la différenciation pédagogique, l'accompagnement personnalisé, les relations avec les disciplines de l'enseignement général sont des thèmes qui doivent impérativement être intégrés dans la préparation des futurs candidats. Ceux-ci doivent aussi prendre en compte l'évolution des diplômes et de leurs finalités, et en particulier celle du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements. L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

Les deux épreuves d'admission, dont le coefficient total est le double de celui des épreuves d'admissibilité, ont eu une influence non négligeable sur le classement. J'invite les candidats et leurs formateurs à lire avec application les rapports de ces deux épreuves afin de bien appréhender les compétences qu'elles évaluent. La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours. Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse.

L'élaboration du dossier pour la deuxième épreuve d'admission impose de prendre contact avec une entreprise afin de trouver un support innovant qui permet un transfert de technologie de l'entreprise vers l'Éducation Nationale. Trop de candidats élaborent leur dossier à partir d'un produit qu'ils ont conçu ou acheté. Cela ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve. J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier.

Les candidats ne sont pas autorisés durant cette épreuve à apporter des supports matériels (produits, échantillons, maquettes didactiques...) S'ils existent, ces éléments pourront être mis en valeur à travers les documents présentés.

Le jury a été surpris de constater que de nombreux candidats se sont présentés à la session d'admission sans connaître la nature exacte des épreuves, ce qui interpelle et traduit une certaine désinvolture. La définition de ces épreuves est publiée sur le site du ministère et une note a été adressée aux candidats admissibles ; de plus, ce rapport décrit précisément les attentes du jury.

D'une manière générale, le jury a la nette conviction que les candidats qui enseignent actuellement n'ont pas toujours fait les efforts nécessaires pour préparer ce concours, contrairement à ceux qui n'avaient jamais enseigné auparavant.

Pour les deux épreuves d'admission, l'accès à l'Internet, pour des sites accessibles à tous, était autorisé afin de mettre les candidats dans les conditions du métier qu'ils envisagent d'exercer.

La description des épreuves des concours prévoit qu'« *au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République* ».

Madame la ministre de l'Éducation nationale a demandé à tous les présidents des concours de recrutement « *de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place* » afin « *que l'École soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun* ».

Cette demande a été prise en compte pour les deux épreuves d'admission. Le comportement des candidats face aux questions du jury, sur ces sujets particulièrement sensibles, a donné globalement satisfaction.

Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de places, cette session 2016 du CAPLP génie industriel option matériaux souples peut être comparée à un examen. Malheureusement, l'admission n'a pu être prononcée pour les candidats dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de génie industriel de lycée professionnel dans l'option matériaux souples.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats du CAPLP génie industriel option matériaux souples.

Norbert PERROT
Président du jury

Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

Question 1

Le tissu référence 200LM22 (laine-polyamide) ne convient pas car sa masse surfacique est supérieure à celle du tissu actuellement utilisé (donc incompatible avec la réduction de masse voulue par le client) et la solidité des coloris n'est pas conforme.

Le tissu référence 805LC80 (laine-para amide) est conforme au niveau des tests, sa masse surfacique est légèrement plus faible que celle du tissu actuel (ce qui pourrait permettre de réduire la masse), mais son prix est supérieur. Donc cela risque de poser un problème par rapport au coût supplémentaire (augmentation de la consommation tissu et du temps de fabrication due à l'ajout de la bande centrale et du changement des dimensions de la housse).

Le tissu 25TR05 (trévira) est conforme au niveau des tests, sa masse surfacique est nettement plus faible (100 g de moins au m²) que celle du tissu actuel, ce qui va permettre de réduire la masse et respecter la demande du client (réduction d'au moins 10 % de la masse) et son prix est inférieur. Donc cela permet de ne pas trop augmenter le coût total et ainsi respecter l'autre demande du client (ne pas augmenter de plus de 20 % le coût de l'assise).

Le tissu choisi est donc le Trévira référence 25TR05.

Question 2

Le fil de polyamide est utilisé pour les surfils.

Justification : fil ayant une haute élasticité, une bonne résistance à l'abrasion, mais il jaunit aux expositions prolongées à la lumière (ce qui n'est pas un problème pour le surfil car il n'est pas exposé) ; excellentes propriétés d'allongement et de récupération ce qui correspond au besoin d'un surfil.

Le fil de polyester est utilisé pour les assemblages et les surpiques.

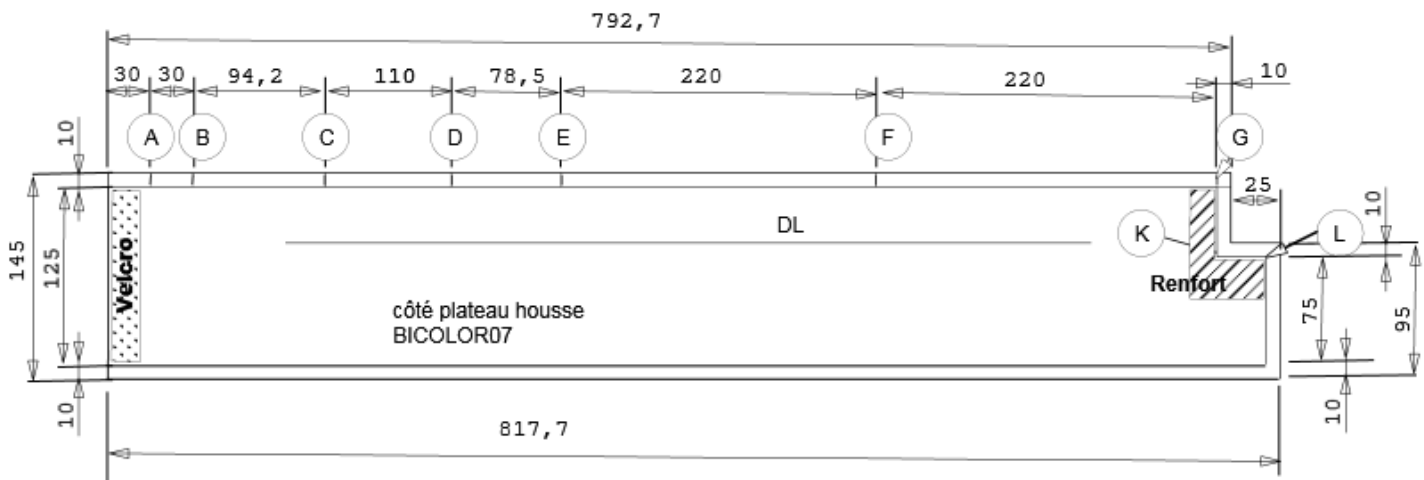
Justification : fil ayant une bonne résistance à l'abrasion, à la lumière, une résistance supérieure à celle du polyamide, à l'humidité et ayant une récupération élastique inférieure à celle du polyamide.

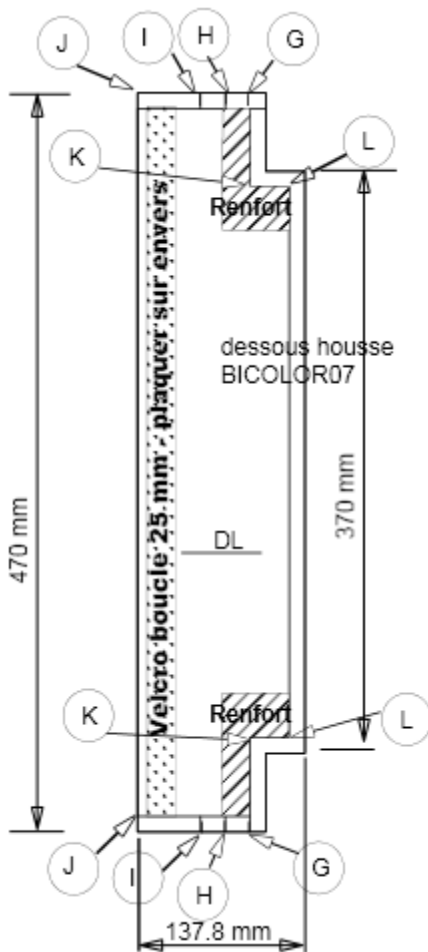
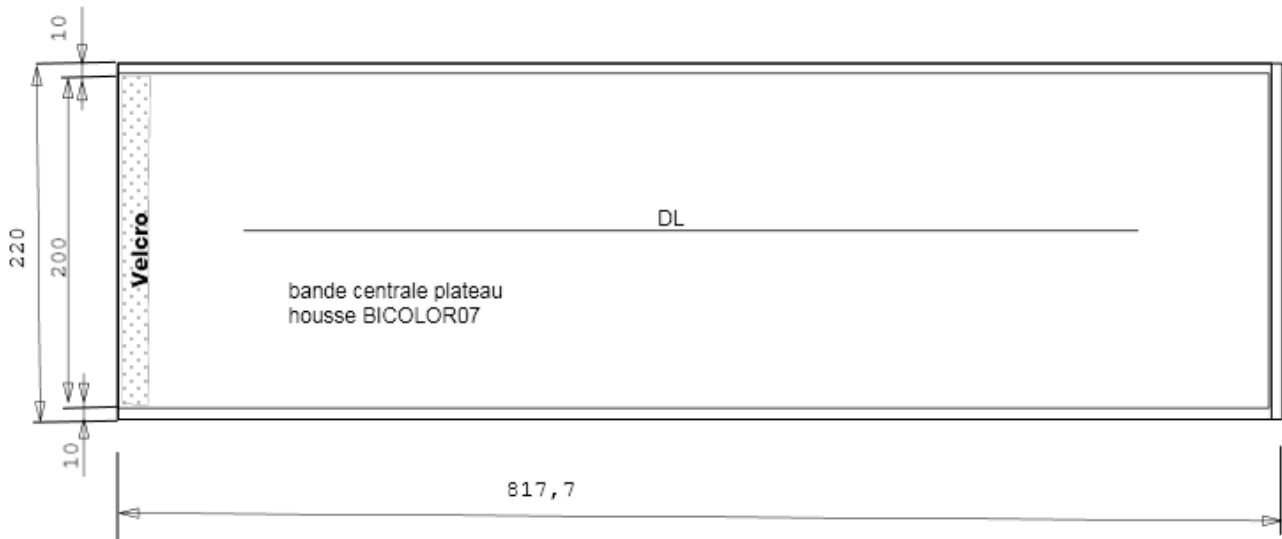
Question 3

Côté plateau housse BICOLOR07		
Longueur côté plateau housse BICOLOR07 (du devant de l'assise à l'arrière avant le décrochement) = 792,7 mm		
Détails du calcul		
Mesure	Valeur	Justificatif
Du bord à A	30 mm	Identique à l'ancienne housse.
A-B	30 mm	Identique à l'ancienne housse.
B-C	94,2 mm	Périmètre du 1/2 cercle de rayon 30 mm : $2\pi \cdot 30 / 2$ mm
C-D	110 mm	Nouvelle cotation
D-E	78,5 mm	Périmètre du 1/4 cercle de rayon 50 mm : $2\pi \cdot 50 / 4$ mm
E-F	220 mm	Longueur de l'assise = 510 mm (nouvelle mesure) La mesure de E à G est donc égale à 510-50-20 soit 440 mm. Les 50 mm représentent le rayon du 1/4 de cercle de l'avant de l'assise et les 20 mm, le

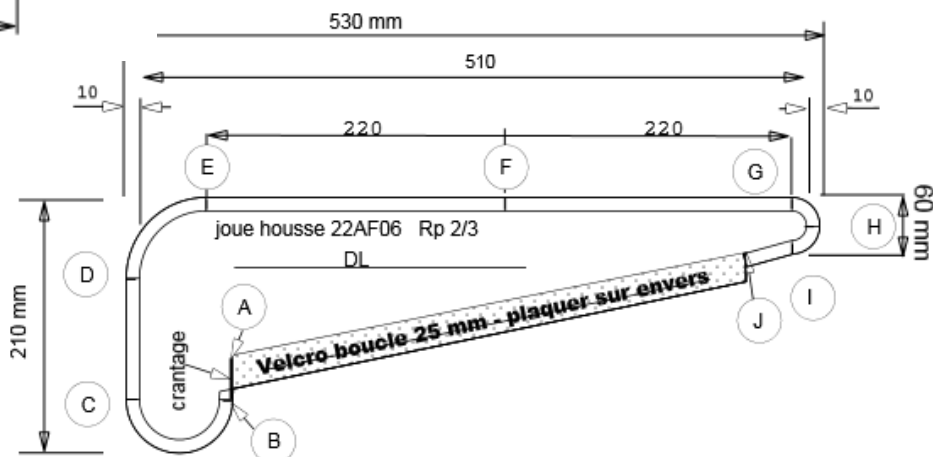
		rayon du 1/2 cercle de l'arrière de l'assise. Le repère F étant au milieu du segment [EG], la mesure E-F est donc égale à $440/2 = 220$ mm.
F-G	220 mm	Identique à la mesure E-F
G au bord	10 mm	Valeur de couture
Longueur côté plateau housse BICOLOR07 (de l'arrière avant le décrochement au bord arrière) = 25 mm		
K-L	25 mm	Identique à l'ancienne housse.
Longueur totale côté plateau housse BICOLOR07 (du devant de l'assise à l'arrière) = $792,7 + 25 = 817,7$ mm		
Largeur devant plateau housse BICOLOR07 = 145 mm car valeurs de couture de 10 mm de chaque côté et largeur de 125 mm (450 mm de largeur de mousse - 200 mm de largeur finie de bande centrale soit 250 mm à répartir à droite et à gauche du plateau soit $250/2=125$ mm)		
Largeur arrière plateau housse BICOLOR07 = 95 mm car valeurs de couture de 10 mm de chaque côté et largeur de 75 mm (350 mm de largeur de mousse - 200 mm de largeur finie de bande centrale soit 150 mm à répartir à droite et à gauche du plateau soit $150/2=75$ mm)		

Bande centrale housse BICOLOR07	
Longueur totale bande centrale plateau housse BICOLOR07 (du devant de l'assise à l'arrière) = 817,7 mm, identique au côté plateau	
Largeur bande centrale plateau housse BICOLOR07 = 220 mm car valeurs de couture de 10 mm de chaque côté et largeur de 200 mm	








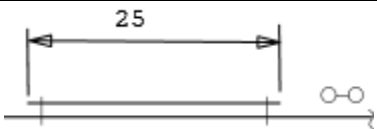
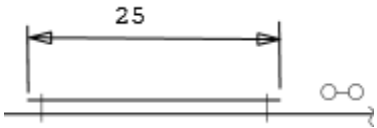
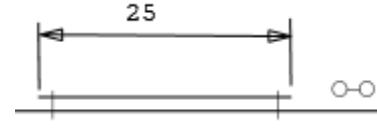

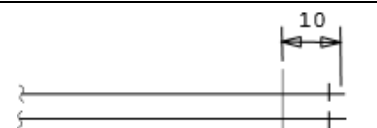
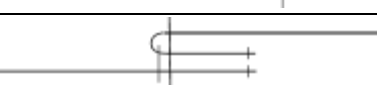
Dessous housse BICOLOR07		
Largeur devant dessous housse BICOLOR07 = 470 mm car valeurs de couture de 10 mm de chaque côté et largeur de l'assise 450 mm		
Largeur arrière dessous housse BICOLOR07 = 370 mm car valeurs de couture de 10 mm de chaque côté et largeur de l'assise arrière 350 mm		
Longueur côté dessous housse BICOLOR07 (du devant à l'arrière avant le décochement) = 112,8 mm		
Détail du calcul		
Mesure	Valeur	Justificatif
J-I	40 mm	Identique à l'ancienne housse
I-H	31,4 mm	Périmètre du 1/4 cercle de rayon 20 mm : $2\pi \cdot 20 / 4$ mm
H-G	31,4 mm	Périmètre du 1/4 cercle de rayon 20 mm : $2\pi \cdot 20 / 4$ mm
G au bord	10 mm	Valeur de couture
Longueur côté dessous housse BICOLOR07 (de l'arrière avant le décochement au bord arrière) = 25 mm (distance G-L)		
Longueur totale côté dessous housse BICOLOR07 (du devant de l'assise à l'arrière) = 112,8 + 25 = 137,8 mm		



Longueur joue housse BICOLOR07 = 530 mm
Détails du calcul
Valeur de couture + rayon arc de cercle DE + longueur EG (défini précédemment) + rayon arc de cercle GH + valeur de couture = 10 + 50 + 440 + 20 + 10 = 530 mm
Hauteur avant joue housse BICOLOR07 = 210 mm
Détails du calcul
Valeur de couture + rayon arc de cercle BC + longueur DC (nouvelle donnée) + rayon arc de cercle DE + valeur de couture = 10 + 30 + 110 + 50 + 10 = 210 mm
Hauteur arrière joue housse BICOLOR07 = 60 mm
Détails du calcul
Valeur couture + diamètre arc de cercle GI + valeur de couture = 10 + 40 + 10 = 60 mm
Longueur joue housse BICOLOR07 = 530 mm
Détails du calcul
Valeur de couture + rayon arc de cercle DE + longueur EG (défini précédemment) + rayon arc de cercle GH + valeur de couture = 10 + 50 + 440 + 20 + 10 = 530 mm
Hauteur avant joue housse BICOLOR07 = 210 mm
Détails du calcul
Valeur de couture + rayon arc de cercle BC + longueur DC (nouvelle donnée) + rayon arc de cercle DE + valeur de couture = 10 + 30 + 110 + 50 + 10 = 210 mm
Hauteur arrière joue housse BICOLOR07 = 60 mm
Détails du calcul
Valeur couture + diamètre arc de cercle GI + valeur de couture = 10 + 40 + 10 = 60 mm

Question 4

ORDRE DE MONTAGE : HOUSSE BICOLOR 07			
Référence matière : Trévira référence 25TR05		Matériel : 504 et 301	Densité 3 pts/cm
N°	Désignation opérations	Sections	Renseignements
1	Découper suivant gabarit		
2	Thermocoller angles suivant plan		
3	Rédiger vignette		
4	Couper velcro		2 x 450 mm et 2 x 400 mm
5	Surjeter contour de tous les éléments		
6	Assembler bande centrale et côtés plateau		
7	Surpiquer assemblage bande centrale		Nervure à 2 mm, couture couchée vers la bande centrale

8	Plaquer velcro sur plateau		Insérer vignette Longueur velcro 450 mm
9	Plaquer velcro sur joues		Longueur velcro 400 mm 2 fois
10	Plaquer velcro sur dessous housse		Longueur velcro 450 mm
11	Coulisser dessous housse et plateau		Cranter angles et retourner
12	Cranter joues		
13	Assembler plateau et joues		Respecter crans de montage
14	Surpiquer assemblage joues		Nervure à 2 mm, couture couchée vers plateau
15	Couper fils - contrôler coutures - contrôler dimensions		

Question 5

INSTRUCTION D'ASSURANCE QUALITÉ		
LISTE DES ÉLÉMENTS À CONTRÔLER SUR UNE HOUSSE		choix
1-00	Contrôle visuel	
1-01	- Coloris tissu	X
1-02	- Sens du tissu (endroit/envers)	X
1-03	- Présence de renforts	X
1-04	- Présence et type œillets et pression	
1-05	- Présence et type de velcro (largeur et couleur)	X
1-06	- Présence de sérigraphie	
1-07	- Présence de broderie / étiquette brodée	
1-08	- Coutures (intérieur et extérieur) – surjet	X
1-09	- Raccordement des raccords de tissu entre les différents éléments	
1-10	- Forme générale – Aspect	X
1-11	- Propreté : Fils dépassants et points d'arrêt	X
2-00	Contrôle dimensionnel	
2-01	- Conformité au plan / Procédure de fabrication / Pièce modèle	X
2-02	- Dimensions : hauteur / largeur / profondeur	X
2-03	- Nombre de renforts et positionnement (entraxe)	X
2-04	- Nombre d'œillets (quantité /sens) et positionnement (entraxe)	
2-05	- Nombre de pressions (quantité /sens) et positionnement (endroit/envers)	
2-06	- Dimensions et positionnement de filet	
2-07	- Nombre de velcro/largeur velcro/longueur velcro	X
2-08	- Positionnement velcro (hauteur, endroit/envers, entraxe entre deux velcros)	X
2-09	- Dimensions et positionnement de pochette	
2-10	- Dimensions et positionnement de passepoil	
2-11	- Valeurs des coutures/des surpiqûres/des assemblages double aiguille	
2-12	- Régularité et sens des surpiqûres	X
2-13	- Dimension et positionnement des broderies et étiquettes brodées	
2-14	- Positionnement des équipements (boucle métallique, languette cuir.....)	
3-00	Identification	
3-01	- Présence vignette /quantité vignette /emplacement vignette	X
3-02	- Référence pièce / désignation pièce	X
3-03	- Référence du tissu / numéro du lot de tissu	X
3-04	- Numéro du lot de fabrication / date de fabrication	X
4-00	Quantité	
4-01	- Conforme à la quantité du lancement	X
4-02	- Conforme à la quantité de la commande client	X
5-00	Documents	
5-01	- Présence de commande client	X
5-02	- Fiche suiveuse renseignée sur toutes les phases	X
5-03	- Présence de bon de livraison	X
5-04	- Présence de déclaration de conformité renseignée et visée	X
5-05	- Si demande à la commande, accord préalable écrit du client avant livraison	X
6-00	Emballage	
6-01	- Mise sous carton	X
6-02	- Présence d'étiquette d'expédition dans tous les cartons	X
6-03	- Présence des documents d'expédition	X
DATE :	ACCORD :	oui non

Question 6

Tissus	Métrage	Justificatif
Tissu coloris N°1	0,47 m	Le tissu choisi est le TREVIRA. Sa laize est de 138 cm. Donc la consommation de tissu est diminuée de 15 % par rapport à celle de l'ancienne housse. Le métrage de l'ancienne housse était de 0,55 m, d'où $0,55 \cdot 0,85 = 0,47$ m.
Tissu coloris N°2	0,14 m	Le patronnage de la bande centrale a une longueur de 220 mm soit 22 cm et une longueur de 817,7 mm soit 0,82 m environ (résultat obtenu à la question 3). Sur une laize de 138 cm, il sera possible de placer 6 bandes ($138/22 = 6,2$) sur une longueur de 0,82 m. Le métrage moyen sera donc de $0,82/6 = 0,14$ m.

Question 7

Matières premières / Fournitures	Métrage / Quantité	Prix unitaire	Coût total
Tissu coloris N°1	0,47 m	21 €	9,87 €
Tissu coloris N°2	0,14 m	21 €	2,94 €
Velcro	1,70 m	0,3 €	0,51 €
Thermocollant	0,01 m	5 €	0,05 €
Vignette	1	0,05 €	0,05 €
Forfait fil	1	0,26 € (majoration de 5 % par rapport à l'ancienne housse = $0,25 \cdot 1,05$ €)	0,26 €
Coût matières et fournitures housse BICOLOR 07			13,68 €

Question 8

Coût de la main d'œuvre housse BICOLOR 07			
	Cadence ou longueur	Calcul	Tps total par housse
COUPE / PRÉPARATION : découper suivant gabarit, thermocoller angles selon plan	11 p/H	60/11	5,45 min

COUPE / PRÉPARATION : rédiger vignette, couper velcro	50,00 p / H	0,02 H	1,2 min
---	-------------	--------	---------

CONFECTION : surjeter contour de tous les éléments			
Surjet ancienne housse	12,50 p / H	0,08 H	4,8 min
Longueurs de surjet supplémentaires :			
Bande centrale : lignes droites = $817,7 \text{ mm} \cdot 2$ soit 1,63 m	1,63 m	$1,63 \cdot 0,5$	0,82 min
Plateau : lignes droites = ligne assemblage de la bande ($817,7 \cdot 2$) soit 1,63 m	1,63 m	$1,63 \cdot 0,5$	0,82 min
lignes droites = ligne assemblage des joues $(20 + 30) \cdot 2$ soit 100 mm soit 0,1 m	0,1 m	$0,1 \cdot 0,5$	0,05 min

Joues : lignes droites = $(20 + 30) \cdot 2$ soit 100 mm soit 0,1 m lignes courbes = périmètre du nouvel arc de cercle arrière $(\pi \cdot 20) \cdot 2 = 62,8$ mm - périmètre de l'ancien arc de cercle arrière ; $(\pi \cdot 10) \cdot 2 = 31,4$ mm , soit une différence de 31,4 mm soit pour les deux joues $31,4 \cdot 2 = 62,8$ mm.	0,1 m	0,1 * 0,5	0,05 min
	0,06 m	0,06*0,8	0,05 min
Dessous : lignes droites = 31,4 mm · 2 (valeur identique à la ligne courbe de la joue car les deux éléments s'assemblent entre eux)	0,06 m	0,06*0,5	0,03 min
Temps total supplémentaire de surjet			1,82 min
Temps total de surjet		1,82+4,8	6,62 min

CONFECTION : préparer plateau			
Ancienne housse	8,33 p / H	0,12 H	7,2 min
Longueurs d'assemblage supplémentaires :			
- assembler bande centrale, 817,7 mm · 2 soit 1,63 m	1,63 m	1,63*1,1	1,79 min
- surpiquer bande centrale	1,63 m	1,63*1,8	2,93 min
- plaquer velcro, la différence de longueur est de $(1,70 - 1,62) \cdot 2 = 0,16$ m (car le velcro est plaqué par 2 piqûres parallèles)	0,16 m	0,08*1,8	0,29 min
- coulisser dessous + plateau : la différence est de 31,4 mm · 2. (cf. surjet)	0,06 m	0,06*1,1	0,07 min
Temps total supplémentaire de préparation du plateau			5,08 min
Temps total de préparation du plateau		5,08+7,2	12,28 min

CONFECTION : assembler plateau + joues et surpiquer			
Ancienne housse	10,00 p / H	0,10 H	6 min
Longueurs d'assemblage supplémentaires : reprendre les longueurs calculées pour le surfil			
- lignes droites = 0,1 m	0,1 m	0,1*1,1	0,11 min
- lignes courbes 31,4mm · 2	0,06 m	0,06*1,5	0,09 min
Longueurs de surpiques supplémentaires :			
- lignes droites = 0,1 m	0,1 m	0,1*1,8	0,18 min
- lignes courbes 31,4mm · 2	0,06 m	0,06*2,3	0,14 min
Temps total supplémentaire d'assemblage des joues			0,52 min
Temps total d'assemblage des joues		0,52+6	6,52 min

CONTRÔLE / EXPÉDITION	50,00 p / H	0,02 H	1,2 min
-----------------------	-------------	--------	---------

TEMPS TOTAL COUPE : FABRICATION			33,27 min
COÛT DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA HOUSSE BICOLOR07		33,27*0,41	13,64 €

Question 9

Coût matières premières et fournitures		13,68 €
Coût de la main d'œuvre		13,64 €
Coût revient de la housse BICOLOR 07	13,68+13,64	27,32 €

Question 10

Éléments techniques	Justification		
Diminuer d'au moins 10 % la masse de l'assise (mousse + tissu)	nouvelle mousse	ancienne mousse	La masse de l'ancienne assise est de 438,42 g. La masse de la nouvelle assise ne doit pas excéder : $438,42 \cdot 0,9 = 394,58$ g. La nouvelle assise a une masse de 378,2 g, ce qui valide l'objectif de réduction de 10 % Le pourcentage de réduction est de $60,22/438,42 \cdot 100 = 13,7$ %
	masse diminuée de 5 % soit $150 \cdot 0,95 = 142,5$ g	Masse de 150 g	
	nouvelle housse tissu	ancienne housse	
	Calcul de la masse approximative : $\text{métrage} \cdot \text{laize} \cdot \text{masse surfacique}$ soit $(0,47+0,14) \cdot 1,38 \cdot 280 = 235,7$ g	Calcul de la masse approximative : $\text{métrage} \cdot \text{laize} \cdot \text{masse surfacique}$ soit $0,55 \cdot 1,38 \cdot 380 = 288,42$ g	
Ne pas augmenter le coût de plus de 20%	Le coût de la mousse n'est pas augmentée donc seule de coût de la housse est pris en compte.		L'ancienne housse coûtait 23,82 €. Le coût de la nouvelle housse ne doit pas excéder $23,82 \cdot 1,20 = 28,58$ € L'objectif de coût est donc atteint, l'augmentation n'est que de 14,7 % : $27,32/23,82 = 1,147$
	nouvelle housse	ancienne housse	
	27,32 €	Tissu : $0,55 \cdot 23 = 12,65$ € / Velcro : $1,62 \cdot 0,3 = 0,49$ € / Thermo : $0,01 \cdot 5 = 0,05$ € / Vignette : 0,05 € / Fils : 0,25 € Main d'œuvre : $(0,08+0,02+0,08+0,12+0,1+0,02) \cdot 60 \cdot 0,41 = 10,33$ €, soit un total de 23,82 €	
Respecter les normes en vigueur	Le tissu Trevira choisi respecte les normes en vigueur, en particulier au niveau de son comportement au feu et à la toxicité des fumées dégagées.		
Respecter le confort et le design	L'assise est plus profonde et plus haute ce qui permet un meilleur confort pour le passager. La housse reste tendue sur la mousse grâce aux bandes auto-agrippantes. La housse est bicolore pour un plus grand esthétisme.		
Principe de développement durable	La réduction de la masse de l'assise participe à l'allègement de l'avion et donc la réduction de la consommation en carburant, ce qui permet de réduire les émissions de CO2. Le tissu Trévira est d'un entretien facile et d'une grande durabilité, ce qui peut permettre de réduire la fréquence de changement des housses et utiliser des méthodes de nettoyage moins polluantes.		

Comme le montre le tableau ci-dessus, le produit correspond aux attentes du client, à savoir réduction de la masse de plus de 10 %, en augmentant le coût de 14 % seulement et ceci dans le respect des normes de sécurité en vigueur dans l'aéronautique, du confort du passager et en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Le lancement de la série de 500 pièces peut donc être envisagé.

Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1. Présentation du sujet

Le thème support à cette épreuve s'appuie sur l'étude d'une housse d'assise de siège d'avion, dans le principe de développement durable.

La première partie consiste à choisir, parmi plusieurs propositions, la matière de la nouvelle housse en fonction des différentes contraintes, de justifier ce choix ainsi que l'utilisation des différents fils employés.

La seconde partie permet d'étudier la mise au point de la housse et de préparer sa fabrication. Cette partie passe par le calcul des dimensions des différents éléments constitutifs de la housse, par l'établissement du mode opératoire puis par la sélection des points de contrôle à effectuer sur le produit fini, parmi une liste standard.

L'objectif de la troisième partie est de déterminer le coût de la nouvelle housse, en calculant les métrages et le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre ainsi que le coût de revient. La quatrième partie est une question de synthèse, dans laquelle chaque candidat doit analyser le travail précédemment réalisé en vue de valider ou pas la nouvelle housse, en fonction des contraintes et dans le respect du principe de développement durable.

2. Analyse globale des résultats

Les candidats ont tous composé et bien réussi la première partie « étude des matériaux ». La deuxième partie « étude de la conception de la housse » a, elle aussi, été traitée par l'ensemble des candidats mais de façon incomplète. En revanche, pour la partie « étude des coûts », un quart des candidats ne l'a pas ou très peu traitée. Pour ce qui est de la « synthèse », 40 % des candidats ne l'ont pas réalisée.

Globalement, les réponses aux questions montrent que les candidats n'ont pas suffisamment analysé la problématique et décodé les documents techniques permettant de répondre au cahier des charges. De façon générale, la qualité de la présentation est plutôt soignée mais les réponses manquent de justifications.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Pour la partie relative à « l'étude des matériaux », les réponses sont correctes mais les justifications trop superficielles, surtout au niveau du choix des fils utilisés.

La partie « conception de la housse » a été partiellement réussie, 60 % des candidats n'ont pas ou très peu justifié leurs réponses. L'ordre de montage a été traité par la majorité des candidats et globalement bien réussi, ainsi que l'identification des points à contrôler.

La partie « étude des coûts » a été moins bien réussie voir pas traitée par certains candidats, en particulier la question n°8, où près des 3/4 des candidats n'ont pas recalculé les temps de coupe et de fabrication de la nouvelle housse.

La question de synthèse, lorsqu'elle est traitée, reste très succincte. Les éléments qui permettent de valider ou non le choix de la nouvelle housse ne sont repris que partiellement et très peu analysés, alors qu'ils étaient bien définis dans le sujet : diminution de 10 % de la masse, pas d'augmentation du coût de plus de 20 %, respect des normes en vigueur, respect du confort et du design et tout ceci dans un principe de développement durable.

Au vu des principales difficultés rencontrées par les candidats, le jury conseille de :

- bien identifier la problématique induite par la situation professionnelle présentée ;
- bien décoder le cahier des charges en relation avec le produit ;

- représenter les solutions technologiques, les schémas, les tracés de manière précise, lisible et soignée ;
- maîtriser les outils de base mathématiques (formules des coûts, conversion d'unités, etc.) ;
- répondre à toutes les questions posées ;
- présenter des réponses argumentées au regard de la problématique posée en utilisant des phrases construites ;
- rédiger une synthèse concise et précise.

De même, rédiger une copie soignée, sans trop de ratures, avec des tracés nets et une rédaction sans faute d'orthographe, est fondamental dans le futur métier d'enseignant auquel les candidats se destinent.

4. Conclusion

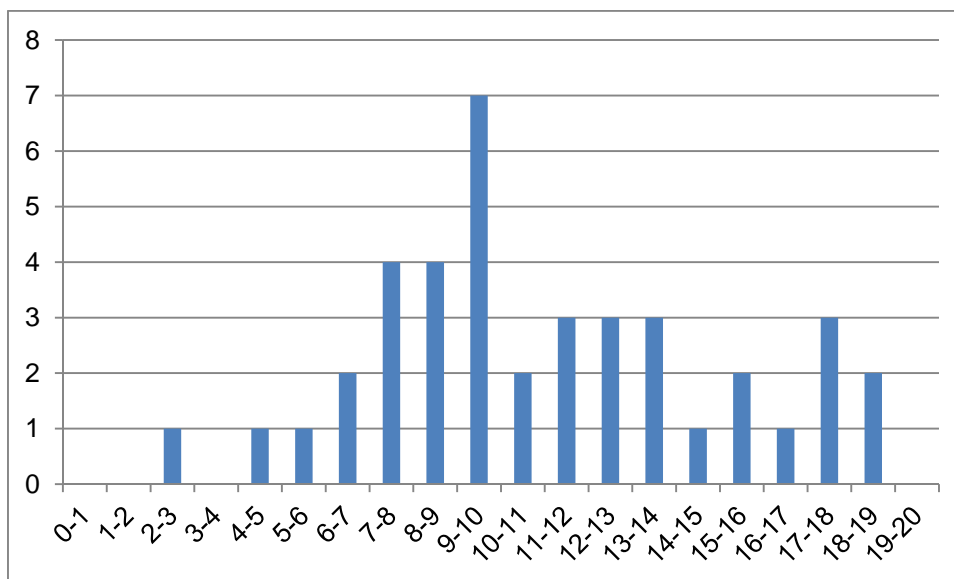
Le jury demande aux futurs candidats de présenter leur travail de façon structurée, claire, précise, soignée en montrant une démarche d'analyse et de synthèse.

Le jury conseille aux futurs candidats de se préparer sérieusement à cette épreuve qui ne s'improvise pas, et de prendre en compte les remarques écrites dans ce rapport. Le niveau d'exigence pour les prochaines sessions sera globalement inchangé.

5. Résultats

40 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 11,0, l'écart-type de 4,0 avec :

- 18,9 comme meilleure note ;
- 2,4 comme note la plus basse.



Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Organisation de la séquence

La séquence étudiée concerne la gradation. Elle se situe au 2nd semestre de la classe de première de bac professionnel métiers de la mode – vêtement. Les élèves ont acquis au cours de la classe de seconde et du premier semestre de première, les connaissances et les compétences permettant :

- de participer à la mise au point d'un modèle ;
- d'industrialiser le patronnage d'un modèle ;
- de réaliser un prototype ;
- de concevoir un placement uni taille.

Le candidat doit faire apparaître :

- l'objectif de la séquence qui est de faire acquérir la compétence C 3.1 « effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en conception assistée par ordinateur » ;
- les prérequis qui sont « connaître les lignes du corps humain, savoir interpréter le tableau des mesures, utiliser l'outil informatique ».
- les savoirs technologiques associés et à transmettre, à savoir S2.3.3 « gradation des modèles en conception assistée par ordinateur » ;
- l'enchaînement des activités dans les différentes séances.

Ces activités permettront d'atteindre le ou les objectifs d'apprentissage et de favoriser la motivation et les apprentissages des élèves.

La séquence commence par l'exposé d'une problématique en classe entière, suivi d'un travail dirigé, réalisé en classe, sur un temps de 4 heures. Il permet d'étudier et de comprendre les besoins de la gradation. Puis un apport de connaissance est réalisé en groupe sur un temps de 4 heures. Il permet d'aborder les principes et les aspects techniques de la gradation.

Les activités pratiques sont réalisées en groupe sur des périodes de 4 heures. Elles rendent l'élève acteur de son apprentissage en lui permettant d'utiliser le logiciel de conception assistée par ordinateur et de réaliser différentes gradations. L'étude va commencer avec des supports techniques simples pour aller vers des supports techniques plus complexes. Le candidat doit tenir compte des divers profils d'élèves pour faciliter les apprentissages. L'organisation pédagogique présentée par le candidat doit lui permettre de vérifier que chaque élève atteint le niveau de compétence ciblé, et également pour certains d'entre eux de mettre en place les remédiations nécessaires. Celles-ci seront abordées lors de séquences en accompagnement personnalisé, par exemple.

La synthèse permet d'établir un document de référence afin que l'élève puisse trouver toutes les informations lui permettant de choisir une solution et/ou de l'adapter, afin de résoudre un problème énoncé. Ce document fait clairement apparaître la définition et la méthodologie de la gradation.

Le temps global de cette séquence est de 39 heures. Afin de favoriser les apprentissages, le temps des séances est de 4 heures, avec 30 élèves en deux groupes distincts. Les temps de présentation et de synthèse sont estimés à 2 heures.

L'organisation proposée par le candidat doit être cohérente. En effet, il doit prendre en compte les diverses contraintes imposées dans la progression et il peut présenter des activités différenciées selon le profil des élèves. Les documents remis aux élèves sont compréhensibles, sans faute d'orthographe et de grammaire.

CENTRE D'INTÉRÊT : LA GRADATION		Période			
		2BCP	1BCP	TBCP	
Commentaires : La gradation doit être effectuée avec le support informatique et les logiciels professionnels. Les travaux pratiques peuvent être faits en binôme tournant avec un rapporteur.		Temps alloué : 39h			Septembre - Octobre
					Novembre - Décembre
					Janvier - Février
					Mars - Avril
					Mai - Juin

Compétences visées		Savoirs technologiques associés		Niveau d'acquisition
C3.11	Appliquer les règles de gradation	S2.3.3	Gradation des modèles en CAO	2
C3.12	Adapter la gradation			
C3.13	Saisir les règles de gradation			

Objectifs Pédagogiques	Support
Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en CAO	Robe « Oxana »

Activités Proposées aux élèves				
Contexte				
Les modèles ont été sélectionnés pour la nouvelle collection et il est demandé d'industrialiser ces modèles, d'exécuter la gradation pour pouvoir lancer les productions.				
Séance 1		30 élèves	Présenter le centre d'intérêt	1h
Séance 2	TD 1	Groupe 1, 2 15 élèves	Étudier le dossier (méthode déductive). Répondre aux questions, pour comprendre les besoins de la gradation. Apporter des connaissances (évolution des tailles, répartitions des évolutions, notion des vecteurs, point fixe), avec une fiche de guidance pour l'outil informatique.	4h
Séance 3	TD 2	Groupe 1, 2 15 élèves	Mettre en pratique la procédure pour grader un modèle par des exercices sur les évolutions des tailles, la répartition des évolutions, les vecteurs et le point fixe.	4h
Séance 4	TD 3 TP 1	Groupe 1, 2 15 élèves	Mettre en pratique la procédure sur un modèle simple : jupe trapèze courte (prendre les mesures utiles, déterminer les lignes à grader, le point fixe, calculer et positionner les évolutions, utiliser les fonctions sur ordinateur). Grader un modèle simple : une jupe à panneaux.	4h
Séance 5		30 élèves	Corriger le TP 1 et proposer une remédiation si nécessaire.	2h
Séance 6	TP 2	Groupe 1, 2 15 élèves	Grader un modèle simple : un short.	4h
Séance 7	TP 3	Groupe 1, 2 15 élèves	Corriger le TP2 et proposer une remédiation si nécessaire. Grader un corsage avec pinces ou plis.	4h
Séance 8	TP 4 TP 5	Groupe 1, 2 15 élèves	Grader un corsage avec découpes. Réaliser une gradation complexe : une chemise avec découpes.	4h

Séance 9		30 élèves	Corriger le TP 4.	2h
Séance 10		Groupe 1, 2 15 élèves	Corriger le TP 5 avec conseil pour l'évaluation et proposer une remédiation si nécessaire.	4h
Séance 11		Groupe 1, 2 15 élèves	Évaluer.	4h
Séance 12		30 élèves	Corriger l'évaluation et proposer une remédiation si besoin en AP.	1h
Séance 12		30 élèves	Synthèse.	1h

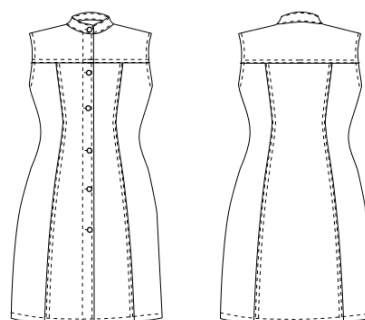
2. Évaluation

La forme de l'évaluation est sommative. L'élève est évalué en fonction des points clés à vérifier et suivant des critères d'évaluation précisés sur les documents. Cette évaluation vient en fin de séquence. La notation entre dans la moyenne du 2nd semestre de l'année de première :

- détermination des lignes à grader ;
- calcul des entre tailles par rapport au tableau des mesures ;
- positionnement du point fixe ;
- calcul et répartition des évolutions ;
- gradation avec l'outil numérique ;
- impression de la planche de gradation en réduction ;
- vérification des proportions.

Résultats de l'évaluation sommative de la robe « Oxana ».

Non Acquis	En cours d'acquisition -	En cours d'acquisition +	Acquis
☹	☺	☺	☺
Blurg Lydie	Acran Solène	Marton Kathleen	Crots Cyril
3/20	10/20	14/20	19/20



Élèves:		Blurg Lydie	Acran Solène	Marton Kathleen	Crots Cyril
Exactitude des données de gradation en fonction des tableaux de mesures fournis et des exigences du cahier des charges : - détermination des mesures utiles pour grader le modèle	/3	3	3	3	3
Jugement correct des choix concernant les valeurs fixes ou progressives : - positionnement du point fixe.	/3	0	1	2.5	3
Exactitude de la mise en œuvre de la gradation dans plusieurs repères : - répartition des évolutions ; - calcul des évolutions.	/3	0	1.5	1	3
	/3	0	1	1.5	2
Calcul et positionnement des évolutions	/12	3	6.5	7	11
Choix juste des fonctions de gradation pour l'introduction des règles :	/4	0	1	2.5	4

- applications justes des procédures de saisie, raccourcies clavier.					
Exactitude des résultats, conformes aux exigences du cahier des charges :					
- lignes correctes et harmonieuses ;	/2	0	1.5	2.5	2
- impression de la planche.	/2	0	1	2	2
Utilisation optimal de l'outil informatique	/8	0	3.5	7	8
Commentaire global Les élèves ont réussi l'évaluation sommative, sauf Blurg Lydie. Il est donc nécessaire de lui proposer des remédiations, lors de l'accompagnement personnalisé.	Total /20	3	10	14	19

Pédagogie différenciée et accompagnement personnalisé

En fin de séance, le professeur doit être capable de :

- vérifier que chaque élève a atteint l'objectif de la séance par plusieurs évaluations formatives, de positionner l'élève sur un degré d'acquisition et de proposer des remédiations pour les élèves en difficultés ;
- proposer une concertation entre collègues pour les élèves en difficulté, en particulier Blurg Lydie.

Cette séance fait intervenir le professeur de mathématiques et de la discipline pour approfondir les points à revoir :

- calcul et répartition des évolutions ;
- repère orthonormé.

Puis, un travail en binômes, sous la responsabilité des deux enseignants, est prévu. Ce soutien est appelé « Le tutorat entre pairs » :

- Crots Cyril, qui a très bien réussi est nommé tuteur de Blurg Lydie. Il l'a guidée avec ses mots à lui, sans lui donner la réponse. Elle a pu comprendre et réaliser complètement d'autres gradations ;
- en parallèle, les autres élèves refont les différents travaux pratiques ;
- les élèves en réussite font des recherches sur un autre thème.

L'enseignant doit prévoir d'autres remédiations pour les prochaines sessions :

- utilisation optimale de l'outil informatique (ne pas utiliser les raccourcis claviers, faire une impression écran de la planche de gradation en réduction) ;
- présentation de fiches d'auto évaluation pour connaître les ressentis des élèves, leurs *a priori* et comment ils se positionnent ;
- mise en place de planches de gradation, en réduction, pré remplies.

Accompagnement personnalisé

Septembre	L'enseignant coordonnateur réalise un 1 ^{er} bilan en réunissant les différents enseignants. Et ensemble, ils définissent les objectifs en diagnostiquant les difficultés de chaque élève et leur projet personnel.	Octobre à décembre	Bilan n°2 Élèves - Enseignants	Janvier à mars	Bilan n°3 Élèves - Enseignants	Avril à juin	Bilan final : évaluation
<p>S'entretenir individuellement avec l'élève, dans le but de définir son profil.</p>		<p>Présenter les différents objectifs. Organiser les groupes selon les besoins de chacun.</p>		<p>À partir des évaluations dans les disciplines ciblées, proposer ou non, de nouveaux objectifs, selon les progrès de chacun. Constituer les groupes.</p>		<p>À partir des évaluations dans les disciplines ciblées, proposer ou non, de nouveaux objectifs, selon les progrès de chacun. Constituer les groupes.</p>	
<p>S'intéresser au projet professionnel de l'élève. Lui faire découvrir les différents objectifs de la discipline. Réaliser un bilan de compétences avec lui (sous forme d'auto évaluation). Déterminer avec tous ses enseignants, ses besoins. Travailler l'expression orale et physique (activités théâtrales). Compléter le porte folio numérique pour l'AP.</p>	<p>Préparer la PFMP (CV, lettre de motivation, simulation d'un entretien). Rédiger son rapport de stage. Aider au travail personnel (sous forme de tutorat). Améliorer les méthodes de travail (s'organiser, se concentrer). Travailler l'expression orale et physique (activités théâtrales). Motiver l'élève Combattre le décrochage scolaire. Compléter le porte folio numérique pour l'AP.</p>	<p>Développer son projet orientation post- Bac. Renforcer les compétences disciplinaires, en présentant aux élèves des remédiations. Aider au travail personnel. Travailler sur l'estime de soi. (Organiser les journées « portes ouvertes ») Préparer la présentation orale des PFMP. Compléter le porte folio numérique pour l'AP.</p>	<p>Développer son projet orientation post- Bac. Renforcer les compétences disciplinaires. Approfondir à la demande des différentes compétences sur l'année, en particulier C3.1. Présenter aux élèves des remédiations. Travailler de façon pluridisciplinaire. Aider au travail personnel (sous forme de tutorat) et mettre en place le défilé. Préparer la présentation orale des PFMP. Compléter le porte folio numérique pour l'AP.</p>				

Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Présentation du sujet

Les candidats doivent mener une réflexion pédagogique nécessaire à l'élaboration d'une séquence de formation relative aux enseignements de spécialité, du baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements.

La séquence étudiée est la gradation. Elle est positionnée en fin de second semestre, avec la classe de première baccalauréat professionnel. Le sujet s'appuie sur un extrait du dossier technique comportant les caractéristiques techniques du modèle (figurine, descriptif, nomenclature).

Le sujet se décompose en deux parties :

- la présentation de l'organisation globale de la séquence « la gradation » ;
- l'évaluation du travail de chaque élève et des propositions de remédiation, en y incluant l'accompagnement personnalisé.

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les résultats présentent des écarts significatifs entre les copies. Parmi les meilleurs résultats, le jury apprécie la pertinence et la qualité des réponses qui révèlent une compréhension du sujet à traiter et une capacité d'analyse.

Le jury regrette que :

- l'analyse des documents soit insuffisante;
- certaines parties du sujet ne soient pas traitées ;
- l'objectif ne soit pas toujours bien ciblé ;
- les prérequis proposés ne soient pas pertinents ;
- les activités ne soient pas organisées. Elles s'apparentent plus à une énumération de compétences, sans aucune stratégie ;
- les documents ressources du sujet n'aient pas toujours été exploités ;
- les supports techniques et pédagogiques soient souvent manquants, ou très peu élaborés.
- les points clés de la gradation ne soient pas souvent signalés ;
- la diversité des profils des élèves n'ait pas toujours été pris en compte;
- la synthèse soit un simple résumé d'un déroulement de séquence ;
- les remédiations préconisées ne soient pas illustrées par des exemples concrets, permettant aux élèves de progresser ;
- la pédagogie différenciée ne soit pas traitée ou peu innovante.
- l'accompagnement personnalisé soit à peine abordé ou associé aux remédiations.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à traiter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses. Il tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;
- de se positionner dans le contexte en relation avec la situation réelle donnée ;
- d'organiser une séquence puis une séance de travail pertinentes et cohérentes ;
- d'exploiter un extrait de dossier technique ;
- de concevoir des documents techniques pédagogiques pertinents en respectant les normes en vigueur ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;
- de construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé ;
- de construire et d'utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

La construction d'une séquence peut être présentée sous forme d'un tableau reprenant :

- les prérequis ;
- l'objectif de formation ;
- la nature des séances proposées (étude de dossier, activité pratique, exercice d'application) ;
- les compétences visées et les savoirs associés ;
- les relations entre les séances proposées ;
- les horaires permettant une organisation temporelle et optimisée de la séquence ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, évaluations, remédiations, accompagnement personnalisé, etc.) ;
- l'apport numérique éducatif ;

Le développement pédagogique d'une séance peut être présenté sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation, la durée et la nature de l'activité, son positionnement dans la séquence, les prérequis nécessaires, la ou les compétence(s) visée(s), les savoirs associés ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, évaluations, remédiations, etc.) ;
- la description du travail demandé à l'élève ;
- l'évaluation de l'objectif.

Une séquence amène obligatoirement à une synthèse qui permet la structuration des connaissances découvertes et/ou approfondies et donne lieu nécessairement à une évaluation des compétences visées.

La situation d'évaluation doit permettre :

- de vérifier l'acquisition de savoirs et de compétences ;
- d'évaluer les progrès des élèves.

Les propositions de remédiation concernant les évaluations des quatre élèves doivent :

- être plus concrètes ;
- établir des propositions innovantes ;
- inclure l'accompagnement personnalisé, en établissant des modules et une planification avec l'équipe pédagogique.

4. Conclusion

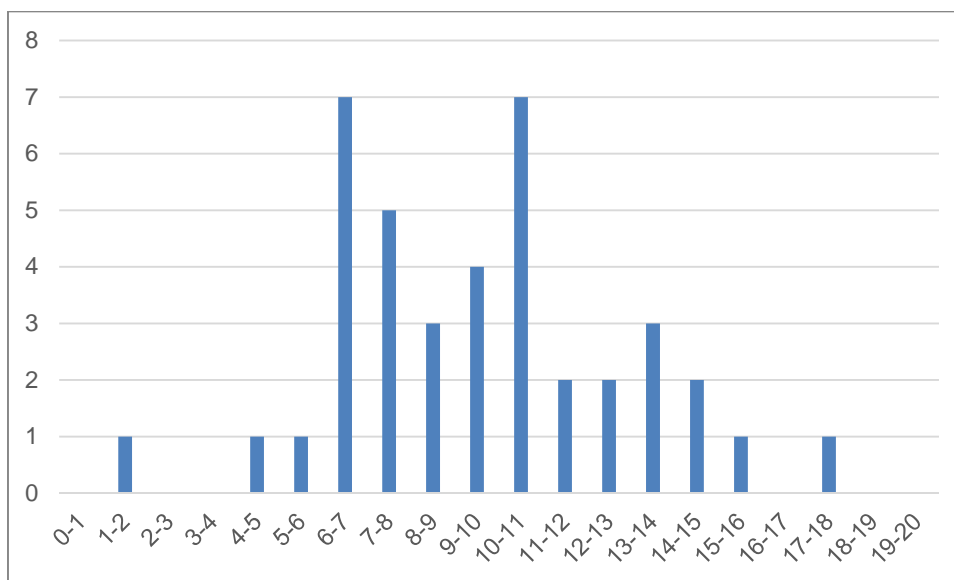
Les candidats doivent présenter une organisation pédagogique structurée, claire, précise, avec une analyse et des arguments pertinents. Ils doivent impérativement préparer l'épreuve dans cette direction.

Il semble important pour le jury de rappeler aux candidats qu'ils doivent compléter leur formation générale et technologique au regard des sujets des différentes épreuves, en se rapprochant des professeurs de la spécialité en lycée professionnel. Le niveau minimal requis est celui du brevet de technicien supérieur métiers de la mode – vêtements.

5. Résultats

40 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,6, l'écart-type de 3,3 avec :

- 17,7 comme meilleure note ;
- 1,9 comme note la plus basse.



Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option vêtements

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C.2.2 - Analyser la relation « produit-procédés-matériaux » pour tous les éléments du modèle ;
- C.2.3 - Industrialiser le patronnage d'un modèle ;
- C.3.5 - Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit ;
- C.4.3 - Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques.

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à la mission de professeur.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Une entreprise, spécialisée dans le prêt-à-porter féminin moyenne gamme, souhaite ajouter à sa collection un nouveau modèle de jupe. Pour permettre une mise au point rapide du produit, l'entreprise s'appuie sur les anciens modèles qu'elle réactualise. Cette démarche lui permet de standardiser sa production et ainsi d'obtenir des modèles dont les barèmes de mesures correspondent à la clientèle visée.

Le nouveau modèle de jupe « TRESKA » sera conçu à partir du modèle « TAMARA ». Seul le devant complet de la jupe « TRESKA » sera réalisé afin de valider l'esthétique et les solutions technologiques choisies.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. proposer des solutions technologiques répondant au problème posé ;
3. effectuer les modifications du produit et le patronnage industriel à l'aide des logiciels de CAO ;
4. procéder au placement des éléments de la partie à fabriquer, à l'aide de logiciels de CAO, en respectant la laize du tissu ;
5. couper la partie du produit demandée ;
6. confectionner le devant en entier, finitions intérieures comprises. La pose des boutons ne sera pas réalisée.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit réaliser les opérations décrites ci-dessous.

1. Élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées suivantes :
 - C.2.23 - Répertorier les différentes solutions technologiques ;
 - C.2.32 - Modifier un patronnage en C.A.O. par transformations numériques d'une image de base ;
 - C.3.54 - Participer à l'élaboration de documents destinés aux partenaires co traitants et sous-traitants ;
 - C.4.32 - Participer à l'organisation d'un contrôle qualité d'un produit fini.
2. Justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale.
3. Extraire une séance pédagogique et la développer.
4. Définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques réalisées en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 40 minutes et l'entretien avec le jury dure 20 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les prérequis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

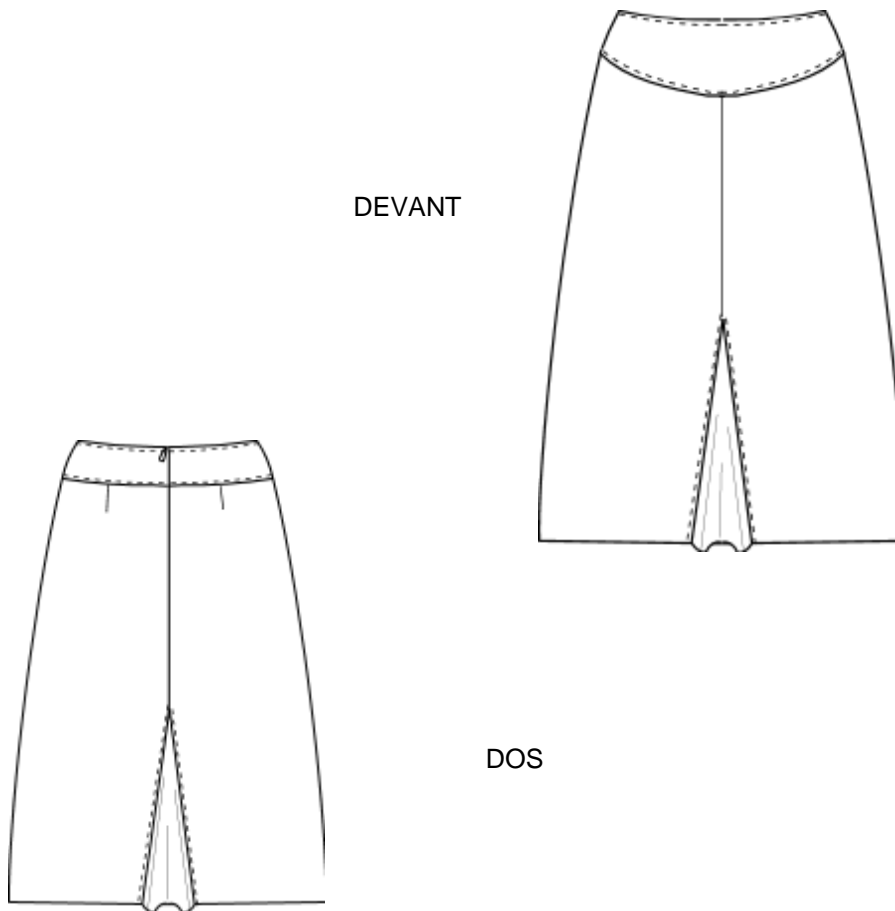
DOCUMENTS RESSOURCES

EXTRAIT DU DOSSIER TECHNIQUE JUPE « TAMARA »

	Dossier de définition – JUPE TAMARA	SAISON : été 2014 (E14)	Créé le :
	THEME : « légèreté »	Modéliste :	Modifié le :
Taille de base : T40	Grille de tailles : 36-46		

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Descriptif : jupe avec empiècements devant et dos thermocollés et surpiqués - quilles surpiquées et insérées dans la couture milieu devant et la couture milieu dos - pinces dos - fermeture à glissière invisible milieu dos.

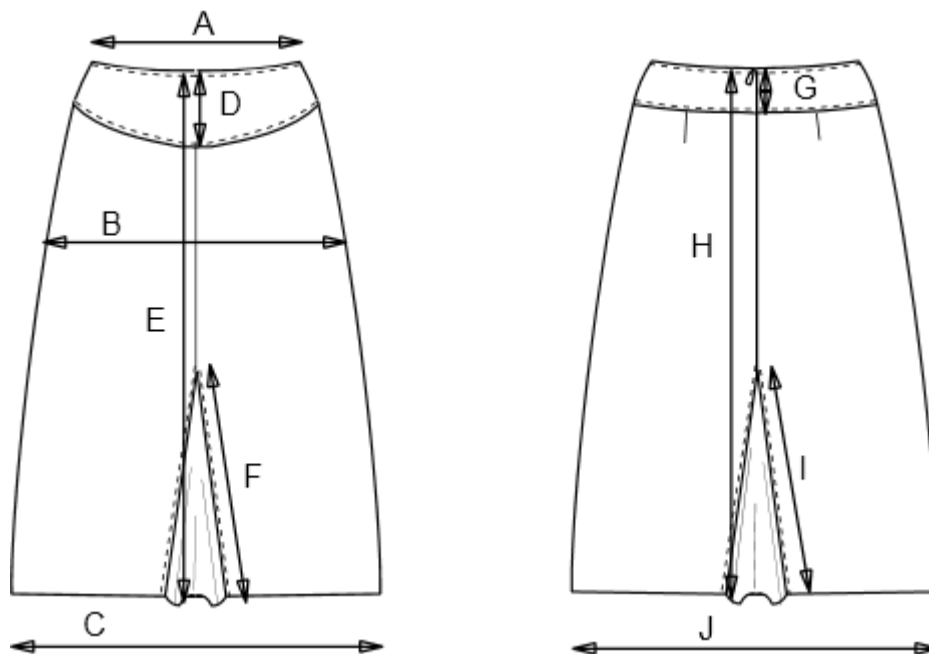


Assemblage 10 mm
Surpiqûres 2 mm
Densité 4 points/cm

	Dossier de définition – JUPE TAMARA	SAISON : été 2014 (E14)	Créé le :		
	THEME : « légèreté »	Modéliste :	Modifié le :		
Taille de base : T40		Grille de tailles : 36-46			
FICHE MATIÈRES ET FOURNITURES					
MATIÈRES					
Référence	Fournisseur	Échantillon	laize	Coloris	Remarques
100 % coton			145 cm	Blanc - 0215	Code tissu CAO : 10
Renfort thermocollant			90 cm	Blanc - 1515	Code tissu CAO : 20 Dessus empiecements devant et dos
FOURNITURES					
Référence	Fournisseur	Échantillon	Quantité	Coloris	Remarques
Fermeture à glissière invisible 22 cm			1	Blanc	
Fil poly coton				blanc	Assemblages Surfils

	Dossier de définition – JUPE TAMARA	SAISON : été 2014 (E14)	Créé le :
	THÈME : « légèreté »	Modéliste :	Modifié le :
Taille de base : T40	Grille de tailles : 36-46		

BARÈME DIMENSIONNEL



	Mesures	Tolérances	T36	T38	T40	T42	T44
A	1/2 tour de taille	+/- 0,5 cm	33,3	35,3	37,3	39,3	41,3
B	1/2 tour de bassin (à 20 cm sous taille)	+/- 0,5 cm	47	49	51	53	55
C	1/2 bas du vêtement (quille fermée)	+/- 1 cm	52	54	56	58	60
D	hauteur milieu devant empiècement	+/- 0,5 cm	10,8	10,8	10,8	10,8	10,8
E	hauteur totale milieu devant	+/- 1 cm	60,5	60,5	60,5	60,5	60,5
F	Hauteur quille devant	+/- 1 cm	25	25	25	25	25
G	hauteur milieu dos empiècement	+/- 0,5 cm	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7
H	hauteur totale milieu dos	+/- 1 cm	60,5	60,5	60,5	60,5	60,5
I	Hauteur quille dos	+/- 1 cm	25	25	25	25	25
J	1/2 bas du vêtement (quille ouverte)	+/- 1 cm	67,7	69,7	71,7	73,7	75,7

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES JUPE « TRESCA »

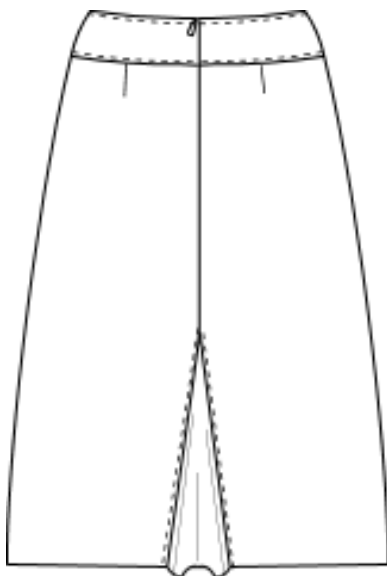
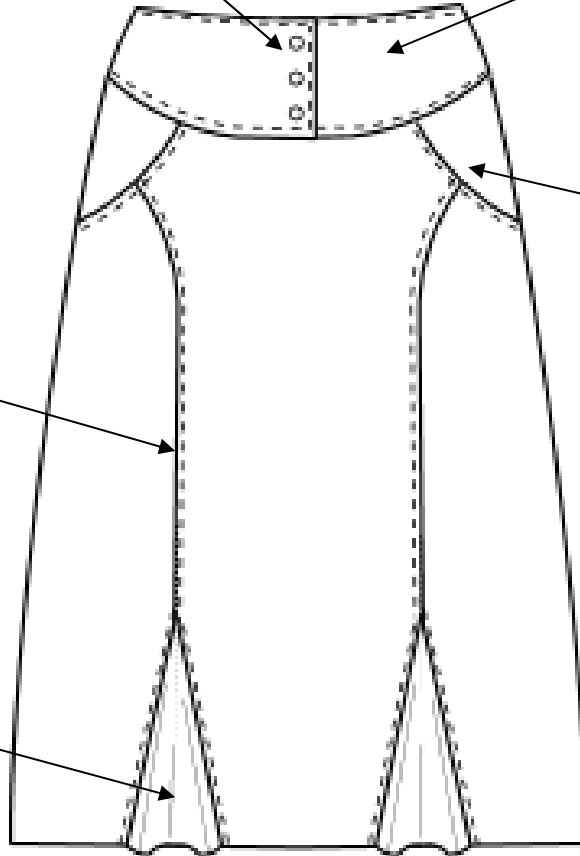
3 boutons décoratifs permettant le maintien des empiècements devants sur le milieu

Empiècements surpiqués / dessus thermocollés

Découpe surpiquée

Poche cavalière avec entrée de poche surpiquée

Quille (18 cm de hauteur) surpiquée et insérée dans la découpe



Dos identique jupe TAMARA

PROPOSITION MATIÈRES ET FOURNITURES JUPE « TRESCA »

MATIÈRES					
Référence	Fournisseur	Échantillon	laize	Coloris / Référence	Remarques
Toile lin / viscose			140 cm		55 % lin 45 % viscose
Renfort thermocollant			90 cm		
FOURNITURES					
Référence	Fournisseur	Échantillon	Quantité	Coloris	Remarques
Bouton 2 trous			3		Diamètre 15mm
Fermeture à glissière invisible 22cm			1		
Fil poly coton					Assemblages Surfils

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 0,80 m de matière d'œuvre ;
- 0,25 m de thermocollant.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- TAMARA.mdl (Lectra) ;
- TAMARA.PLT (Vetigraph).

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » - option maroquinerie

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel métiers du cuir : option maroquinerie. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C.1.2.1 - Situer les contraintes techniques, fonctionnelles et esthétiques du produit et des matériaux ;
- C.1.4.1 - Réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype ;
- C.1.4.2 - Préparer l'ensemble des éléments du prototype ;
- C.2.3.1 - Analyser les éléments du produit.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques;

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à la mission de professeur.

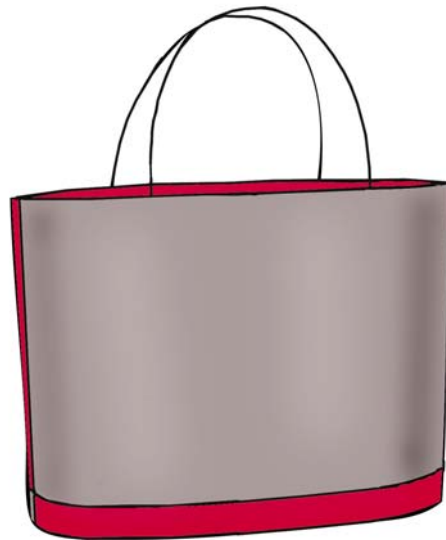
1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.2. Mise en situation

Modèle fonctionnel et pratique, le cabas demeure un modèle de sac incontournable pour assurer les ventes.

Pour développer sa gamme, le responsable du bureau d'études doit étudier un cabas de type seau.

À partir du cahier des charges et au moyen d'une maquette et d'essais, l'objectif de cette partie est de rechercher les solutions techniques, esthétiques et fonctionnelles les plus adaptées à la demande.



1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. réaliser manuellement les gabarits pour les éléments cuir (devant/dos, grande bande verticale, bande horizontale, petite bande verticale, fond) permettant de construire la maquette ;
3. réaliser en CAO les gabarits pour les doublures (face/dos, fond) ;
4. assembler la maquette du sac en viledon sans la doublure (prévoir l'emplacement des poignées*) ;
5. réaliser un essai technique du montage du sac (l'essai technique consistera à réaliser en cuir une petite partie du sac - avec doublure- permettant de représenter l'ensemble des montages du sac) ;
6. réaliser une poignée en cuir et proposer deux fixations avec chapes en cuir, une avec un dés ouvrant de 16 mm et une autre avec un anneau soudé de 25 mm.

** Représenter simplement les emplacements, poignée à fixer sur la maquette ou laisser à part, selon votre démarche pédagogique.*

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit réaliser les opérations décrites ci-dessous.

1. Élaboration d'une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées suivantes :
 - C.1.2.1 b - Analyser et proposer des solutions esthétiques et techniques ;

- C.1.4.1 a - Effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage...);
 - C.1.4.2 c - Exécuter la préparation des éléments du produit ;
 - C.2.3.1 a - Analyser les modèles pour standardiser le nombre d'outils ;
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
 3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
 4. définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 40 minutes et l'entretien avec le jury dure 20 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les prérequis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...);
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

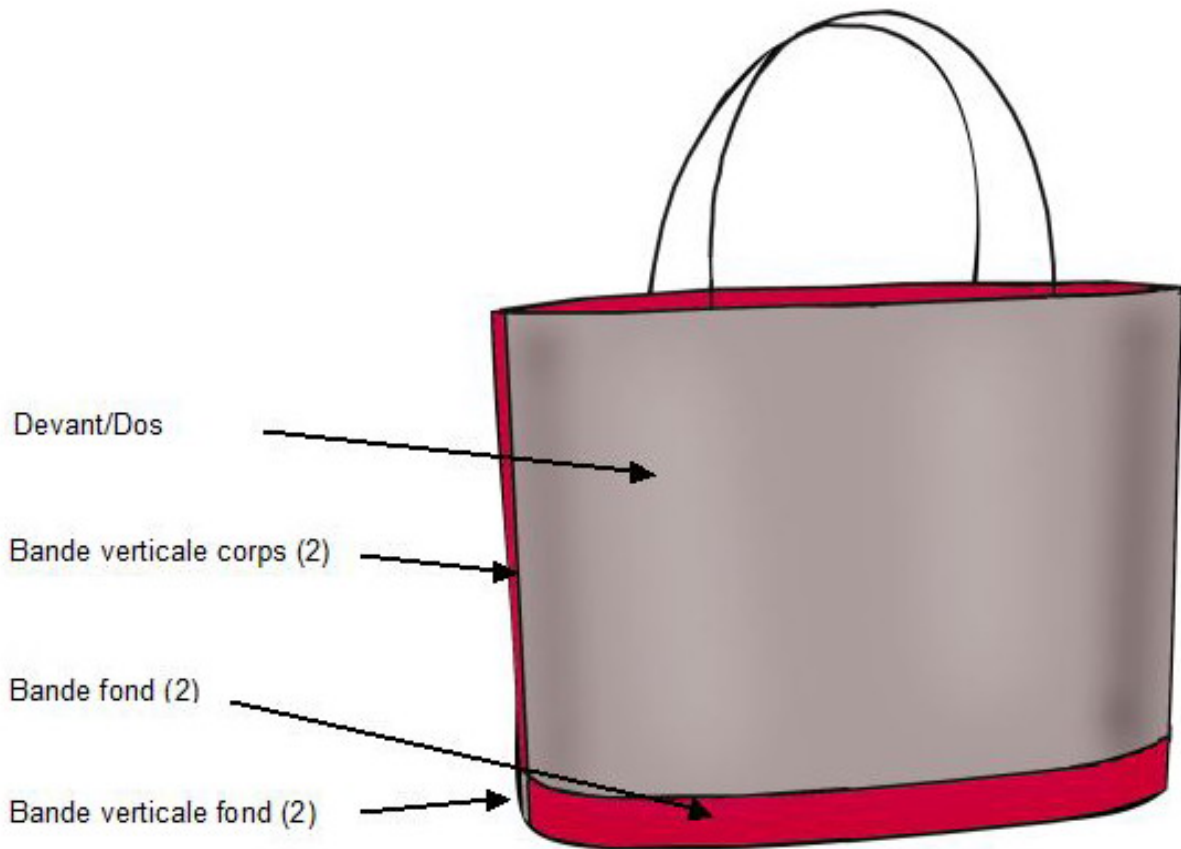
La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique du cabas



Descriptif :

- sac de femme haut de gamme de type cabas en forme de seau ;
- pour les éléments extérieurs, le sac est réalisé en deux parties
 - **une partie corps** comprenant un devant et un dos réunis par 2 grandes bandes verticales ;
 - **une partie fond** comprenant un fond, un liseré, 2 bandes horizontales réunies par 2 bandes verticales ;
- corps qui descend de 10 mm dans le fond ;
- montage piqué retourné avec liseré pour le fond, haut finition sellier ;
- dimensions* :
 - fond 280 mm x 130 mm, arrondis rayon de 65 mm ;
 - hauteur fond 30 mm ;
 - hauteur totale du sac 260 mm ;
- port main au moyen de poignées (largeur 16 mm) fixées sur face et dos au moyen de chapes.

* Attention : les dimensions correspondent aux lignes du produit fini. Les points non précisés sont laissés à l'initiative du candidat.

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- poste de travail, plaque de coupe ;
- carton gris, colle néoprène, viledon, cuirs pour extérieur et doublure, renforts divers ;
- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette et fil), coupe bande, etc. ;
- poste informatique équipé d'une suite bureautique (Word, Excel, Power Point, accès Internet...) et des logiciels Modaris, Kaledo et Vigiprint ou Justprint, traceur, imprimante ;
- fichier contenant le référentiel, une clé USB.

Accessoires disponibles* : dés ouvrant de 16 mm, anneaux soudés de 25 mm, rivets de 8 et 10 mm, bouton à vis

* : d'autres accessoires peuvent être proposés si nécessaire.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le travail réalisé.

Rapport du jury de l'épreuve de « mise en situation professionnelle »

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. Pour cette session, elle s'appuie sur un développement d'un produit du secteur des métiers de la mode option vêtements, et pour deux candidats, sur un produit du secteur des métiers du cuir option maroquinerie (voir exemples de sujet dans le présent rapport).

Dans la première partie, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils seront également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, le candidat prépare une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé, le niveau de formation imposé et la présentation orale devant le jury.

L'épreuve se termine par un exposé dans lequel le candidat expose le lien qu'il fait entre les activités pratiques et la proposition pédagogique, puis il présente la séquence et développe une séance. Cet entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances du candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe) ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

2. Analyse globale des résultats

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la modification et la réalisation du produit, que dans la préparation de l'organisation pédagogique et la présentation orale. La gestion du temps est difficilement maîtrisée, en particulier durant la première partie de l'épreuve.

Pour l'option maroquinerie, le traitement du travail demandé est peu satisfaisant et ne correspond pas aux attentes tant sur le plan technique que méthodologique. Les candidats passent trop de temps à réaliser les gabarits et la maquette et bâclent ou ne réalisent pas complètement les essais techniques.

Dans la première partie de l'épreuve, les examinateurs constatent que certains candidats ne maîtrisent pas ou peu l'utilisation d'un logiciel de CAO. Les candidats ont proposé une mise au point du produit cohérente au regard du cahier des charges. Cependant, ils ont passé beaucoup de temps sur cette activité au détriment de la coupe et de la fabrication du produit.

Pour la partie orale de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont du mal à se projeter dans la présentation et l'entretien. Le lien entre les activités pratiques menées et la séquence pédagogique demandée n'est pas présenté ou mal exploité, les candidats restent centrés sur le produit, en occultant la dimension pédagogique de l'acquisition des compétences. L'exploitation pédagogique ne doit pas se faire par une entrée produit, mais par le choix des objectifs visés par la séquence et les séances.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

L'analyse du sujet

Le jury constate que les candidats se sont appropriés la problématique proposée ce qui a permis de traiter correctement le sujet.

Les techniques de conception

Les méthodes de mise au point du patron et du patronnage industriel d'un modèle nécessitent une démarche structurée et claire. Les étapes du travail réalisées doivent être contrôlées. Le travail sur un modèle industrialisé permet de modifier seulement les éléments à exploiter de façon optimale.

Pour l'option maroquinerie, la réalisation de gabarits de façon manuelle doit être plus rapide et précise, certaines méthodes peu professionnelles doivent être corrigées. La conception en CAO doit tendre vers l'usage de logiciels professionnels adaptés. Le jury connaît la problématique du manque de standard dans ce domaine.

Les techniques de réalisation

Les candidats n'ont pas toujours apporté la preuve d'une maîtrise et d'un savoir-faire liés à la connaissance des notions fondamentales des processus de réalisation.

Le placement doit être étudié avec les logiciels mis à disposition afin de permettre l'étude du métrage de manière industrielle. Il n'est pas nécessaire de découper les éléments du patronnage et de positionner chaque élément sur l'étoffe.

Pour l'option maroquinerie, la maquette doit être « présentable ». Les essais techniques doivent représenter l'ensemble des montages du produit, ils doivent être accompagnés de notes car ils servent de base de réflexion pour la préparation des éléments du produit.

Le jury a été surpris de constater que des candidats se présentent à cette épreuve sans leur matériel.

La partie pédagogique

La prestation des candidats donne à penser qu'ils ne se sont pas toujours préparés pour la partie pédagogique de l'épreuve, et l'ont sous-estimée. Beaucoup confondent une séquence et une séance pédagogique. Il en ressort que les objectifs de formation ne sont pas identifiés correctement, malgré les indications données dans le sujet. Les candidats ne construisent pas une séquence pédagogique avec l'articulation des séances entre elles. Les compétences listées pour la proposition pédagogique ne sont pas toujours respectées.

La réflexion pédagogique débutée lors de l'activité pratique n'est pas présentée, ainsi le lien entre les deux parties de l'épreuve est absent ce qui ne permet pas de comprendre la logique du choix pédagogique fait par le candidat. Une posture distanciée permet d'aborder la structuration de séquence dans sa globalité. Les stratégies pédagogiques, que l'enseignant doit développer, demandent une formalisation réfléchie. L'élaboration de la séquence, précisant le nombre de séances et leurs contenus, doit être structurée et ordonnée. Le positionnement et la durée de la séquence

doivent être précisés. L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. La séance proposée doit laisser apparaître un objectif défini, les activités proposées aux élèves, les compétences à atteindre, les savoirs technologiques en rapport ainsi que l'identification des prérequis. Il ne s'agit pas de présenter une suite de documents pédagogiques tels qu'une fiche de déroulement de séance ou une fiche contrat-élève, mais le déroulé complet de cette séance avec la mise en cohérence des compétences visées. Il est également demandé aux candidats de préciser en quoi l'organisation des activités proposées aux élèves influe sur l'organisation du groupe et/ou de la classe. L'élaboration d'une synthèse, les remédiations envisagées et les évaluations prévues doivent être énoncées précisément.

La présentation orale

Les candidats ne prévoient pas forcément de plan de présentation. La présentation demande à être structurée avec une argumentation cohérente, ce qui n'est pas toujours le cas. Lors de la préparation, les candidats ne se projettent pas dans cette partie de l'épreuve, le temps imparti de 40 minutes pour l'exposé n'est pas exploité. Les candidats oublient de prendre en compte les indications portées dans le sujet. Lors de l'entretien, certains ne prennent pas suffisamment en compte le questionnement des membres du jury et restent sur une position très statique et peu ouverte à l'échange.

La présentation de la partie pédagogique reste souvent superficielle.

Le cadre institutionnel et le cadre réglementaire sont mal connus par la majeure partie des candidats.

Remarques plus spécifiques à l'option maroquinerie

Depuis plusieurs sessions, les rares candidats qui présentent l'option maroquinerie, généralement un ou deux, viennent majoritairement d'un cursus de vêtement.

Cette épreuve met en avant un déficit souvent important des savoirs et des compétences spécifiques à la maroquinerie.

À l'oral, le jury constate aussi une méconnaissance technologique propre à la spécialité.

Enseigner la maroquinerie nécessite un minimum de pratique professionnelle. Pour des candidats non maroquinières de formation, des périodes importantes en entreprise ou auprès de professeurs de la spécialité, déjà aguerris, sont donc indispensables.

Le jury souhaite que les candidats ne sachent pas uniquement réaliser des modèles simplifiés pour lesquelles les « techniques de l'habillement » peuvent suffire, mais qu'ils maîtrisent les techniques spécifiques de la maroquinerie notamment au niveau des montages et des finitions.

En conclusion, le jury souhaite que les futurs candidats possèdent une expérience professionnelle beaucoup plus solide pour pouvoir transmettre efficacement les savoirs élémentaires spécifiques à ce domaine d'activité.

4. Conclusion

Cette épreuve ne peut pas être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de la préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique à mettre en œuvre pour faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans les référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option maroquinerie.

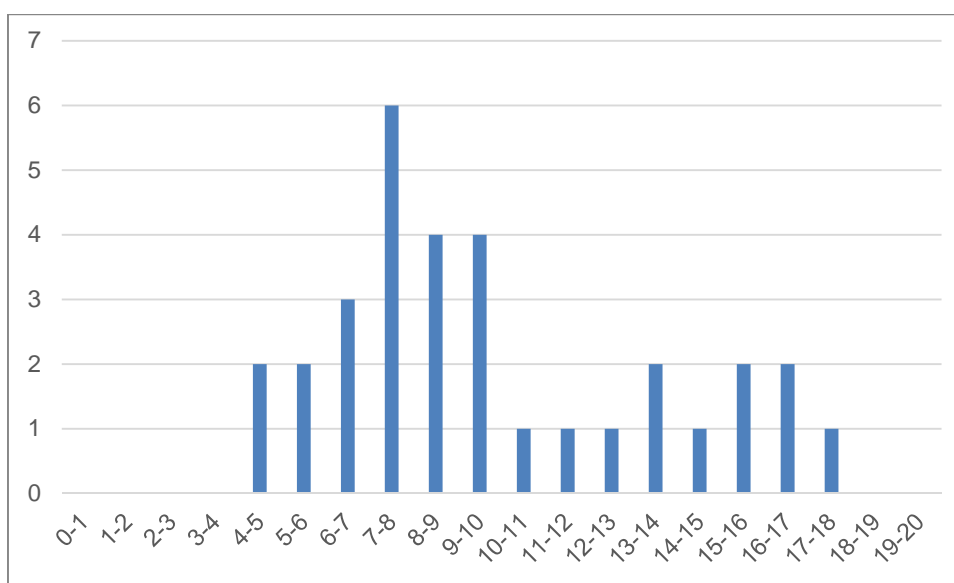
Il peut être envisagé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider à la maîtrise de développement de séquences, de séances

pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente, ainsi que sur l'organisation de la formation en baccalauréat professionnel et sur le fonctionnement d'un établissement scolaire et de l'institution. L'expression du métier d'enseignant d'une discipline professionnelle ne se limite pas à la transmission de connaissances techniques et technologiques au travers d'activités pratiques ; les candidats doivent montrer leur capacité à appréhender la dimension éducative de leur future mission d'enseignement (gestion de classe, manière de servir, respect des règlements...).

5. Résultats

32 candidats, dont 2 pour l'option maroquinerie, ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,8 avec :

- 17,7 comme meilleure note ;
- 4,5 comme note la plus basse.



Rapport du jury de l'épreuve « d'entretien à partir d'un dossier »

1. Présentation de l'épreuve

Le jury rappelle l'évolution des textes réglementaires concernant cette épreuve (JORF n°0099 du 27 avril 2013) et ayant pris effet à la session 2014. Cette épreuve doit prendre appui sur un dossier réalisé par le candidat à **partir d'un support technique issu de l'entreprise et non pas réalisé ou acheté par le candidat**. De plus, celui-ci devra être en adéquation avec une séquence pédagogique du niveau baccalauréat professionnel.

Elle doit permettre de valoriser les expériences et/ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

Cette épreuve a pour but :

- de transférer des ressources et des compétences technologiques et professionnelles des entreprises vers l'Éducation nationale ;
- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de la situation vis-à-vis des autres disciplines ;
- de vérifier les aptitudes à l'expression orale et à la communication en utilisant les outils numériques.

Un poste informatique et un vidéo projecteur sont à la disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve.

2. Analyse globale de la session

Comme lors des sessions dernières, les prestations des candidats ont été très hétérogènes tant sur la rédaction du dossier que sur l'exposé oral. Certains candidats ont pu démontrer de façon remarquable qu'ils étaient capables de choisir un support technique caractéristique des problématiques industrielles et proposant des solutions technologiques actuelles et innovantes, ou pour l'option maroquinerie en rapport avec le métier. La majorité des candidats a montré une bonne gestion du temps de présentation prévu dans la définition de l'épreuve. Une connaissance insuffisante des référentiels de formation ainsi que du système éducatif n'a pas permis à certains candidats de répondre aux attentes de l'épreuve.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

3.1. Présentation du dossier

Le candidat doit, en trente minutes au maximum, soutenir son dossier en faisant ressortir les points importants de chacune des deux parties (technique et pédagogique) sous une forme synthétique. L'exposé doit s'appuyer sur le contenu du dossier.

Il est rappelé aux candidats que le jury prend connaissance des dossiers avant l'épreuve et s'assure, lors de l'entretien, de l'authenticité de leur contenu. Le jury tient à rappeler aux futurs candidats que :

- la remise d'un second dossier ou partie technique et/ou pédagogique en rapport avec l'exposé ne peut pas être acceptée ;
- les supports matériels (produits, échantillons, maquettes didactiques, etc.) apportés par les candidats ne sont pas autorisés durant l'épreuve. S'ils existent, ces éléments pourront être mis en valeur à travers les documents présentés.
- que le jury n'intervient pas lors de l'exposé oral du candidat.

La partie technique permet au candidat de mettre en évidence:

- les raisons qui justifient le choix du thème ;
- la documentation technique rassemblée ;
- la problématique industrielle retenue.

La partie pédagogique permet au candidat de démontrer qu'il est capable :

- de repérer des séquences pédagogiques pouvant être développées à partir d'une problématique identifiée et d'un référentiel de diplôme ;
- de situer ces séquences dans un parcours de formation (des cartes heuristiques, schémas, synoptiques, etc. peuvent être utilisés) ;
- de définir la structure de la séquence choisie, en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées ainsi que la stratégie de leur évaluation ;
- d'adapter la documentation industrielle à des documents transmis aux élèves dans le cadre de la séquence ;
- d'intégrer la dimension civique dans son enseignement ;
- de montrer qu'ils ont réfléchi à la relation entre l'école et le milieu professionnel.

Cette partie pourra viser différents niveaux de formation professionnelle. Le candidat devra développer les axes directeurs d'une séquence (cours, TD, TP et synthèse) en relation avec la problématique identifiée dans la partie technique.

Pour cela le candidat doit :

- fixer les objectifs à atteindre en termes de compétences et de connaissances associées ;
- préciser les prérequis ;
- positionner la séquence pédagogique dans la progression annuelle ;
- proposer les démarches d'enseignement et une organisation de la classe ;
- prendre en compte la diversité des profils des élèves ;
- exploiter et adapter les documents techniques du dossier ;
- présenter les documents distribués aux élèves ;
- proposer une ou plusieurs démarches d'évaluation ainsi qu'une éventuelle remédiation.

Le jury a constaté et a apprécié, comme lors de la session 2015 :

- les supports techniques issus de l'entreprise qui ont permis de soulever une problématique industrielle réelle et ainsi présenter une exploitation pédagogique pertinente et motivante pour les élèves de baccalauréat professionnel ;
- l'utilisation des outils numériques actuels de communication ;
- la structure des exposés oraux offrant un plan, une introduction, une partie technique, une partie pédagogique et une conclusion.

Le jury a apprécié particulièrement lors de la session 2016 :

- que certains candidats se soient appuyés sur les rapports de jury des sessions précédentes afin de justifier la stratégie d'élaboration de leur dossier ;
- que l'approche interdisciplinaire ait été soulevée et parfois traitée ;

- que les candidats se soient informés, documentés sur des progressions pédagogiques existantes (disponibles en téléchargement notamment sur le site [www://eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)), aient exploités les trames de sujets dans le cadre des épreuves d'admissibilité du CAPLP Génie industriel option matériaux souples.

Cependant, le jury a regretté que certains candidats n'aient pas su utiliser, exploiter ces progressions afin de justifier leurs choix et de ce fait de les adapter en vue de proposer des situations pédagogiques cohérentes. La non appropriation de ces documents a entraîné une confusion entre centres d'intérêt/problématique/objectifs de séquence et éléments de produit travaillés.

Le jury a regretté, comme lors de la session 2015 :

- l'absence de problématique lorsque le choix du produit n'est pas induit par une situation réelle d'entreprise ;
- le manque de développement scientifique et technique dans la partie technique ; le candidat ne doit pas se limiter à une description de produits d'entreprise, de matériaux ou de parcours professionnels ;
- l'absence de documents techniques réels (cahier des charges) au profit de documents collectés sur internet ou inventés ;
- l'incohérence des développements pédagogiques proposés au regard des possibilités du produit étudié ;
- le manque d'adéquation entre le support issu de l'entreprise et l'exploitation pédagogique proposée ;
- la lecture linéaire des diapositives, n'apportant pas de réelle dynamique à l'exposé oral ;
- l'absence de synthèse permettant la structuration des connaissances et/ou méthodes à l'issue des activités pratiques proposées ;
- l'absence d'indications sur la provenance des documents techniques et pédagogiques lui permettant d'apprécier le travail personnel du candidat.

Le jury a regretté particulièrement pour la session 2016 :

- que certains candidats n'aient pas soutenu leur dossier mais se soient limités à une projection de leur dossier ;
- l'absence de documents élèves lui permettant ainsi d'apprécier la capacité du candidat à formaliser une séquence pédagogique aboutie ;
- que certains candidats associent les compétences professionnelles « C1.11 : situer l'objet de l'étude » et « C1.2 : contextualiser » issues du référentiel de formation du baccalauréat professionnel Métiers de la mode – vêtements, à une compétence réduite à une lecture et un décodage de documents ;
- que les candidats utilisent peu de représentations permettant de synthétiser des informations ;
- que les candidats utilisent des supports qu'ils ne maîtrisent pas complètement ou dont ils ne sont pas les auteurs.

3.2. L'entretien

L'entretien de trente minutes permet au jury :

- de demander, éventuellement, la justification du support technique choisi au regard des attentes du concours de recrutement de professeur de lycée professionnel visé ;
- d'approfondir certains points de l'exposé et du dossier ;
- de demander la justification des solutions adoptées ;
- de faire préciser les exploitations pédagogiques possibles ;
- de mesurer les connaissances du candidat quant à la finalité et l'évolution de la discipline ;

- de vérifier que le candidat a une connaissance du contexte d'exercice d'un enseignant, de l'organisation d'un établissement scolaire du second degré et notamment d'un lycée professionnel.

Le jury apprécie la qualité des réponses traitant de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Cependant, le jury regrette, **comme pour la session 2015**, que les candidats n'aient pas suffisamment approfondi leurs connaissances concernant :

- les dispositifs prévus dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle (accompagnement personnalisé, enseignements généraux liés à la spécialité...);
- les périodes de formation en milieu professionnel (durée, objectifs, organisation, rôle de l'enseignant...);
- des modalités d'évaluation (ponctuel, CCF...);
- l'organisation des enseignements professionnels (horaires dédiés à la discipline, rôle des différents acteurs).

Nous conseillons aux candidats qui exercent en tant que contractuel de l'éducation nationale de ne pas se limiter aux organisations pédagogiques, aux choix de répartition horaires de leurs lieux d'exercice (relevant de l'autonomie des établissements publics d'enseignement) mais de prendre de la hauteur. Ce qui leur permettra ainsi une connaissance générale des dispositifs introduits par la rénovation de la voie professionnelle.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils peuvent être sollicités sur l'éthique et la responsabilité du futur professeur ainsi que sur son action dans un cadre institutionnel.

Sur ce point qui ne constitue pas l'essentiel de l'entretien, le jury conseille aux futurs candidats :

- de se familiariser avec le site du Ministère de l'Éducation nationale ;
- d'avoir une connaissance approfondie des droits et des devoirs d'un fonctionnaire de l'Éducation nationale ;
- de s'informer et d'approfondir « les compétences professionnelles des maîtres » (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013) ;
- de s'informer sur la dimension éducative qui fait partie intégrante des missions du professeur de lycée professionnel, définie dans les textes publiés par le ministère de l'éducation nationale et dans le code de l'éducation ;
- de se référer aux textes de référence et réglementaires en vigueur.

4. Conclusion

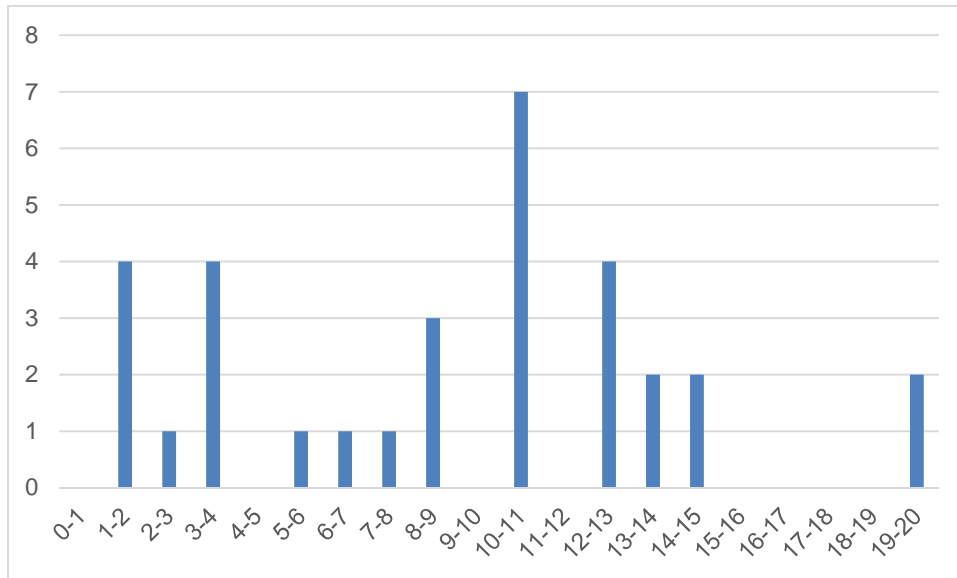
Selon leur parcours professionnel, le jury conseille aux candidats :

- d'anticiper les résultats de l'admissibilité et par conséquent, de préparer le dossier dès leur inscription au concours ;
- de se projeter davantage dans l'individualisation du parcours de l'élève ;
- d'approfondir ou d'actualiser leur connaissance du système éducatif ;
- de se rapprocher d'une équipe pédagogique d'un lycée professionnel afin de les accompagner dans la construction et la rédaction de séquences pédagogiques structurées et conformes aux attentes des référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode option vêtement et du baccalauréat professionnel métiers du cuir option maroquinerie

5. Résultats

32 candidats, dont 2 pour l'option maroquinerie, ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 8,9 avec :

- 20 comme meilleure note ;
- 1,1 comme note la plus basse.



Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République

Lors des épreuves d'admission, le jury évalue la capacité du candidat à agir en agent du service public d'éducation, en vérifiant qu'il intègre dans l'organisation de son enseignement :

- la conception des apprentissages des élèves en fonction de leurs besoins personnels ;
- la prise en compte de la diversité des conditions d'exercice du métier et la connaissance réfléchie des contextes associés ;
- le fonctionnement des différentes entités éducatives existant au sein de la société et d'un EPLE (institution scolaire, établissement, classe, équipe éducative...) ;
- les valeurs portées par l'Éducation nationale, dont celles de la République.

Le candidat doit prendre en compte ces exigences dans la conception des séquences pédagogiques présentées au jury. Il s'agit de faire acquérir, à l'élève, des compétences alliant des connaissances scientifiques et technologiques et des savoir-faire associés, mais également d'installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines.

Cet objectif exigeant induit une posture réflexive du candidat lors de la préparation et de la présentation d'une séquence pédagogique. En particulier, les stratégies pédagogiques proposées devront permettre d'atteindre l'objectif de formation visé dans le cadre de « l'école inclusive ». Il est indispensable de donner du sens aux enseignements en ne les déconnectant pas d'un contexte sociétal identifiable. Cela doit contribuer à convaincre les élèves du bien-fondé des valeurs républicaines et à se les approprier.

L'éducation aux valeurs républicaines doit conduire à adopter des démarches pédagogiques spécifiques, variées et adaptées. Il s'agit en particulier de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés. À dessein, il est nécessaire de lui faire acquérir des comportements fondateurs de sa réussite personnelle et le conduire à penser et construire son rapport au monde. Les modalités pédagogiques, déployées dans l'enseignement professionnel, sont nombreuses et sont autant d'opportunités offertes à l'enseignant pour apprendre aux élèves :

- à travailler en équipe et coopérer à la réussite d'un projet ;
- à assumer une responsabilité individuelle et collective ;
- à travailler en groupe à l'émergence et à la sélection d'idées issues d'un débat et donc favoriser le respect de l'altérité ;
- à développer des compétences relationnelles en lui permettant de savoir communiquer une idée personnelle ou porter la parole d'un groupe ;
- à comprendre les références et besoins divers qui ont conduit à la création d'objets ou de systèmes à partir de l'analyse des « modes », des normes, des lois... ;
- à différencier, par le déploiement de démarches rigoureuses, ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances ;
- à observer les faits et situations divers suivant une approche systémique et rationnelle ;
- à adopter un positionnement citoyen assumé au sein de la société en ayant une connaissance approfondie de ses enjeux au sens du développement durable. L'impact environnemental, les coûts énergétiques, de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage, sont des marqueurs associés à privilégier ;

- à réfléchir collectivement à son environnement, aux usages sociaux des objets et aux conséquences induites ;
- à comprendre les enjeux sociétaux liés au respect de l'égalité républicaine entre hommes et femmes ;
- ...

Ces différentes approches permettent d'évaluer la posture du candidat par rapport au besoin de transmettre les valeurs et les principes de la République à l'école. La dimension civique de l'enseignement doit être explicite.

Pour prendre en compte cette dimension du métier d'enseignant dans la conception de séquences pédagogiques, les candidats peuvent s'appuyer sur différents textes réglementaires et ressources pédagogiques disponibles :

- le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat (BOEN n°30 du 25 juillet 2013) ;
- les programmes d'enseignement moral et civique ;
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 (NOR : MENE1501684C, circulaire n°2015-018 du 4-2-2015, MENESR – DGESCO) ;
- le parcours Avenir (NOR : MENE1514295A, arrêté du 1-7-2015 – JORF du 7-7-2015, MENESR - DGESCO A1-4) ;
- la banque de ressources « Pour une pédagogie de la laïcité à l'école » - Abdenour Bidar - la documentation française 2012 ;
- les ressources numériques en ligne du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPÉ – éducation et société ;
- les ressources du portail national des professionnels de l'éducation – Éduscol – établissements et vie scolaire.